

## ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

### INCINÉRATEUR DICKSON Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

L'intérêt patrimonial de l'incinérateur Dickson repose sur sa valeur historique en tant que témoin d'une période où la Ville de Montréal se dotait d'équipements spécialisés rendus nécessaires pour faire face à la croissance phénoménale de sa population au XXe siècle. Il fait partie de la deuxième génération d'incinérateurs implantés sur le territoire de la Ville dans les années 1950.

Ce bâtiment fonctionnaliste a été réalisé par le Bureau de l'architecte de la Ville de Montréal et figure parmi ses réalisations significatives. Il se distingue dans cette production par la singularité de sa fonction, l'ampleur de ses volumes et son expression fonctionnaliste. Ses matériaux et assemblages sont de qualité institutionnelle et représentatifs de l'industrie de la construction de son époque.

Le bâtiment et ses cheminées se démarquent dans le paysage industriel dans lequel ils s'inscrivent et dominant par leur volumétrie la cour de services Dickson de la Ville de Montréal. Ils sont cependant peu visibles des quartiers résidentiels les plus près et ne constituent un repère visuel qu'à partir des voies de circulation qui sillonnent ce secteur industriel.



L'incinérateur Dickson - 9 mars 2016

Photo : Claude-May Ambroise - Ville de Montréal

# ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'INCINÉRATEUR DICKSON

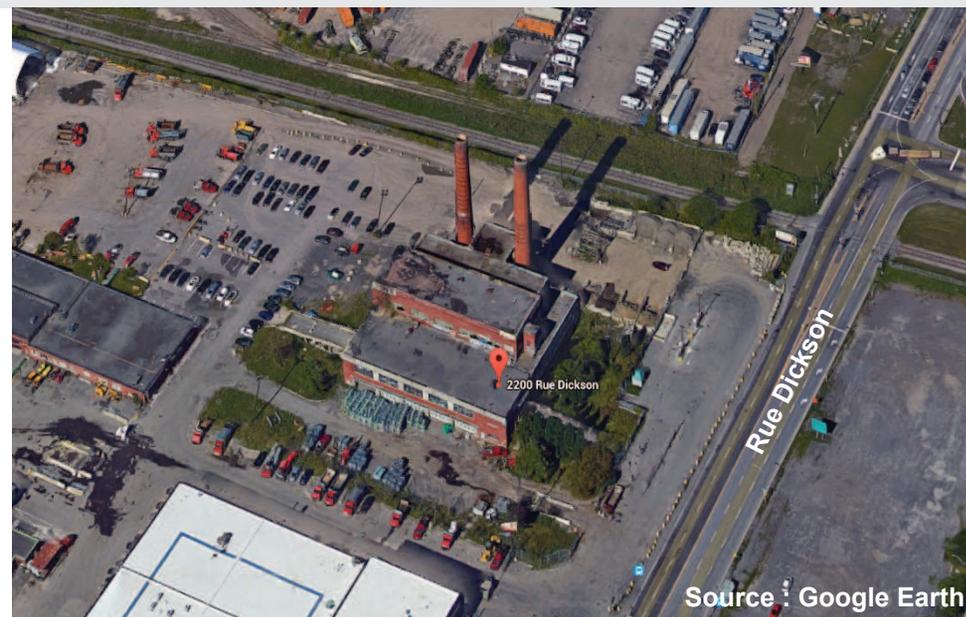
Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

## DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Désignation au Plan d'urbanisme : Immeuble de valeur patrimoniale intéressante

Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : Aucun

Désignation patrimoniale fédérale : Aucune



Nom du bâtiment : Incinérateur de la cour Dickson  
Autres appellations : Ancien incinérateur du centre de services municipaux Dickson  
Numéro civique : 2200, rue Dickson, Montréal.  
Numéros de lots :  
Nouveaux : 1 360 274, Circonscription foncière de Montréal, cadastre du Québec  
Anciens: Partie du lot 15, paroisse de Longue-Pointe  
Partie du lot 20, paroisse de Longue-Pointe

Date de construction : 1954-1955  
Architecte : Bureau de l'architecte de la Ville de Montréal, sous la supervision de Donat Beupré, architecte  
Entrepreneurs : Simard et frères Cie Ltée  
Propriétaire : Ville de Montréal  
Fonction d'origine : Incinérateur à déchets  
Principales modifications :  
1982 Aménagement d'un atelier de peinture  
1984 Aménagement de la cour de voirie-chaufferie  
2004 Réfection de la toiture, correction à la maçonnerie, reconstruction de la marquise

# ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'INCINÉRATEUR DICKSON

## Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

### CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

1724 Établissement de la paroisse Saint-François-de-la-Longue-Pointe.

1845 Longue-Pointe obtient son statut de municipalité de paroisse.

1896 Inauguration de la ligne de chemin de fer du Canadien Nord, aujourd'hui Canadien National, bordant la cour de services à l'ouest.

1900 Création de la Commission de l'incinération de Montréal

1902 Installation de l'usine de la *Locomotive and Machine Company of Montreal* à la Longue-Pointe, à l'est de l'actuelle rue Dickson.

1910 Annexion de la municipalité de Longue-Pointe à la Ville de Montréal.

1915 L'ancien territoire de Longue-Pointe prend le nom de Mercier.

1954-1955 La Ville de Montréal fait ériger l'incinérateur Dickson.

1963 Annexion de la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu à la Ville de Montréal.

1975 Les installations de la *Locomotive and Machine Company of Montreal* est achetée par Bombardier.

1978 Fin des activités d'incinération de déchets à l'incinérateur Dickson; le bâtiment devient vacant dans les années 1980.

1997 Démolition du viaduc Dickson enjambant le chemin de fer du Canadien National longeant l'actuelle avenue Souigny au sud.



Paroisse de la Longue-Pointe  
Extrait de la Carte de l'île de Montréal  
d'André Jobin, 1834. Source : (BAHQ)



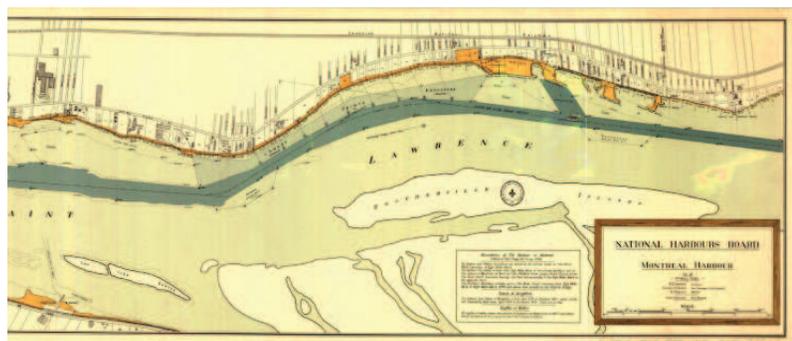
La *Canadian Steel Foundries*, longeant la cour de triage de Longue-Pointe, 1927  
Source : (BAHQ)



Usine de la *Locomotive and Machine Company of Montreal*, [entre 1870 et 1920]  
Source : (BAHQ)



Camion-benne servant à la collecte des ordures, 1950  
Source : Rhéal Benny - Ville de Montréal



Partie est du port de Montréal, 1940  
Source : (BAHQ)



*Commissioners Street incinerator*, construit en 1955 à Toronto  
Source : Archives - City of Toronto

# ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'INCINÉRATEUR DICKSON

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

## VALEUR HISTORIQUE



Incinérateur du nord, sur le site des Carrières  
Années 1930 Photo : Archives de la Ville de Montréal



Incinérateur Royalmount - 1979  
Photo : Rhéal Benny - Archives de la Ville de Montréal



Incinérateur Des Carrières - 1974  
Photo : Rhéal Benny - Archives de la Ville de Montréal

La valeur historique de l'incinérateur Dickson repose sur son témoignage :

- de la croissance spectaculaire de la population de Montréal, qui a nécessité une évolution constante des modes de gestion des ordures ménagères, depuis l'instauration des premiers dépotoirs en 1833 jusqu'aux éco-centres actuels;
- de la mise en place, à partir du début du XXe siècle, d'un vaste complexe industriel encadré par la cour de triage de Longue-Pointe à l'ouest, la rue Notre-Dame, au sud, le ruisseau Molson à l'est et les voies du Canadien National au nord;
- de l'expropriation de la *Montreal Industrial Land Company* en 1953 pour y construire l'incinérateur;
- des changements que ce nouvel équipement a apportés dans cette partie de la ville au cours du XXe siècle pour les populations locales, à la fois en termes d'emplois du secteur industriel et de pollution urbaine;
- de l'activité municipale très spécialisée d'incinération des déchets, depuis l'érection des premiers incinérateurs dans les années 1920, la venue d'une deuxième génération d'incinérateurs dans les années 1950, d'une troisième dans les années 1970 et leur fermeture entre 1978 et 1993 en raison de leurs émissions de particules polluantes;
- de la présence d'incinérateurs à déchets dans le paysage montréalais, dont il représente le dernier spécimen de la 2e génération et un des deux seuls encore présents sur le territoire de la ville.

## ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- son emplacement dans le secteur industriel de part et d'autre de la rue Dickson et à proximité du port de Montréal
- son éloignement des secteurs résidentiels, à l'ouest de la rue Vimont et à l'est de l'avenue Rougemont
- la cour de services Dickson qui marque l'implantation des services municipaux dans ce secteur industriel
- sa typologie très particulière avec ses deux cheminées hautes de 45 mètres, vouées exclusivement à l'incinération des ordures ménagères
- sa rareté en tant qu'un des deux seuls bâtiments destinés à l'incinération des ordures ménagères encore présents sur le territoire montréalais

# ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'INCINÉRATEUR DICKSON

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

## VALEUR ARCHITECTURALE



Façade ouest de l'incinérateur - Mars 2016  
Photo : Claude-May Ambroise - Ville de Montréal



Façade est de l'incinérateur  
Photo : Ville de Montréal



Intérieur du quatrième étage de l'incinérateur - Mars 2016  
Photo : Claude-May Ambroise - Ville de Montréal

La valeur architecturale de l'incinérateur Dickson repose sur :

- la spécificité de son programme d'incinérateurs à déchets de la deuxième génération, dans lesquels les véhicules motorisés pouvaient accéder, pour une plus grande rationalisation des opérations;
- l'envergure et la singularité de sa conception parmi les projets pris en charge par le bureau de l'architecte de la Ville, supervisé par Donat Beaupré, architecte;
- l'expression moderne fonctionnaliste de son architecture, dont la forme suit la fonction, sans façade principale, sans ornementation et utilisant les matériaux usuels de l'industrie de la construction de l'époque. Ce bâtiment est un spécimen intéressant du mouvement moderne dans ses formes mais pas dans l'expérimentation de nouveaux matériaux.

## ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- le bâtiment dans son ensemble, qui constitue une machine autonome dont toutes les composantes sont utiles et complémentaires les unes des autres
- les différents éléments fonctionnels qui composent le bâtiment-machine : les rampes d'accès véhiculaires, le quai de déchargement, la fosse à déchets, la salle des chaudières et les deux cheminées
- la combinaison des volumes dominés par la paire de cheminées et les matériaux composant le bâtiment : charpente de béton, construction et parement des murs en brique, fenêtres en acier
- les bandeaux de fenêtres et de blocs de verre, leurs formes et leurs distribution
- les composantes mécaniques desservant son usage (ponts roulants, fours, trémies, etc.);

# ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'INCINÉRATEUR DICKSON

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

## VALEUR PAYSAGÈRE

## ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



Façades sud et ouest de l'incinérateur - Mars 2016  
Photo : Claude-May Ambroise - Ville de Montréal



Vue vers le stade et les pyramides olympiques - Mars 2016  
Photo : Claude-May Ambroise - Ville de Montréal



Façade ouest de l'incinérateur et cour de services - Mars 2016  
Photo : Claude-May Ambroise - Ville de Montréal

La valeur paysagère de l'incinérateur Dickson repose sur :

- sa qualité de repère visuel dans le quartier industriel du secteur Dickson dû à la hauteur de ses cheminées et à son expression fonctionnaliste moderne;
- sa volumétrie distinctive d'aspect industriel dominant au sein de la cour de voirie dans laquelle il s'implante.



Façade nord de l'incinérateur et cheminées - Mars 2016  
Photo : Claude-May Ambroise - Ville de Montréal

- les deux cheminées industrielles de 45 mètres qui sont perceptibles principalement à partir des voies de circulation automobile
- la volumétrie générale du bâtiment, seul élément vertical et multi-étages parmi les bâtiments de la cour de services
- le parement de brique qui affirme son expression industrielle tout en s'intégrant dans le paysage de la cour de services

# ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'INCINÉRATEUR DICKSON

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

## DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de l'incinérateur Dickson, avec la collaboration des acteurs concernés.

Il se base sur la consultation d'une documentation sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant d'une visite des lieux effectuée le 9 mars 2016.

## RÉFÉRENCES

Lafontaine & Soucy Architectes. 2015. *Étude préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial du 2200, rue Dickson | Montréal*. Montréal : Ville de Montréal, 41 pages, ill.

Lafontaine & Soucy Architectes. 2016. *Étude préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial du 2200, rue Dickson - Erratum et Addendum | Montréal*. Montréal : Ville de Montréal, 2 pages, ill.

## GROUPE DE TRAVAIL

Claude-May Ambroise, architecte, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Alexis Caron-Dionne, ingénieur, Service de l'environnement

Claude Dauphinais, architecte, Division du patrimoine, DU, SMVT

Pierre Forcier, gestionnaire immobilier, Division des stratégies immobilières, SGPI

Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, DU, SMVT

Luce Lafontaine, architecte, Lafontaine & Soucy, architectes

## RÉDACTEUR

Jean Laberge, architecte, Ville de Montréal, Division du patrimoine, DU, SMVT